

Brèves de Liens #45

La sécurité foncière des fermes

SPÉCIAL FERMES
édition courte

CHIFFRES CLÉS

100%
des terres

Pour **33%** des fermes, TDL est propriétaire de toutes les terres agricoles

33%
des fermes

23%
des fermes

43%
des fermes

> 50%
des terres

Pour **23%** des fermes, TDL est propriétaire de plus de 50 % des terres agricoles

< 50%
des terres

Pour **43%** des fermes, TDL est propriétaire de moins de 50 % des terres agricoles



> Pour **73%** des fermes, TDL est propriétaire des bâtiments agricoles



> Pour **50%** des fermes, TDL est propriétaire de l'habitation

Préserver la terre, bien commun

Ce n'est pas l'automne naissant qui fait tomber notre feuille d'information entre vos mains, mais cette année encore, c'est le fait de nos « Repor'Terres » qui sont allés à la rencontre des fermières et fermiers de 3 projets rhônalpins, concrétisés en 2022.

Les fermes Terre de Liens servent en premier lieu à préserver les terres agricoles et à favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Dans la période actuelle, la question de la transmission devient prégnante, suite au départ prévisible à la retraite de près de la moitié des agriculteurs d'ici 5 ans. Un des buts de Terre de Liens étant de garantir la pérennité de l'usage nourricier de la terre, nous nous soucions de la transmissibilité des terres. Celle-ci nécessite 2 conditions : la viabilité agronomique et économique de l'entité agricole d'une part, et la faisabilité du passage de relais entre fermiers, sur des terres, bien commun. La première condition peut sembler assez simple : une ferme est à vendre, des futurs paysans ont un projet en adéquation avec le bien, les compétences nécessaires, il y a un marché potentiel pour la production... ça peut marcher ! Avec bien sûr d'autres facteurs facilitants : l'implication des cédants, le soutien local, institutionnel et citoyen. Aujourd'hui, si l'ensemble des fermes de Terre de Liens en Rhône-Alpes semble viable, on voit sur la carte que la maîtrise foncière n'est pas assurée pour toutes. Or, on sait qu'à chaque transmission, des terres louées à d'autres propriétaires « s'évaporent » ! Il est donc impératif de conforter la part de la propriété Terre de Liens. Cela passe par la veille foncière autour des fermes, par les institutions comme la Safer, mais aussi par chacune d'entre nous quand nous en avons la possibilité. Nous savons bien que Terre de Liens n'achètera pas toutes les fermes à vendre ! Bien sûr que cela nous donne des satisfactions quand un projet aboutit et que des jeunes fermières s'installent. Mais nous devons aussi être garants des meilleures conditions pendant leurs activités sur la ferme, afin qu'ils passent un jour le relais le plus sereinement possible. Et nous allons continuer à transmettre l'idée que la terre est un bien commun et donc assurer sa préservation. Bonne lecture,

Daniel More
Co-Président de Terre de Liens
Rhône-Alpes



Rhône-Alpes

BRÈVES DE LIENS N°45, SPÉCIAL FERMES HORS-SÉRIE, SEPTEMBRE 2022 | Éditeur : Terre de Liens Rhône-Alpes, association loi 1901, 25 quai Reynier, 26400 Crest. ra@terredeliens.org. Tél : 09 70 20 31 40. www.terredeliens.org | Imprimeur : Imprimerie du Crestois | Coordination de la rédaction : Guillemette Cellier, Estelle Agarini | Ont contribué à ce numéro : Marie-Claire Demongeot, Patricia Gentil, Sophie Himmelberger, Camille Mounier, Daniel More, Sylvia Plion, Bruno Rauber, Nathalie Roques, Guénolé Vericel | Graphisme et illustrations : Camille Lucas | Retrouvez les actualités de toutes

les fermes Terre de Liens en Rhône-Alpes : www.terredeliens.org/rhone-alpes | N'OUBLIEZ PAS ! Vous pouvez devenir adhérent-e de Terre de Liens : adherer.terredeliens.org | Contacter l'équipe permanente : Terre de Liens Rhône-Alpes : 09 70 20 31 40 | Vous recevez Brèves de Liens spécial fermes parce que vous êtes actionnaire, adhérent-e ou donateur-riche à Terre de Liens Rhône-Alpes. Si vous souhaitez ne pas en être destinataire, merci de nous le signaler : appel téléphonique (09 70 20 31 40), courriel (ra@terredeliens.org) ou courrier (Terre de Liens Rhône-Alpes, 25 quai Reynier, 26400 Crest)

Avec le soutien de :



FABRIQUER DU PAIN, CONSTRUIRE DU COLLECTIF

Patricia Gentil, Camille Mounier.

Dès septembre 2023, Marie Allagnat et Hélène Becq produiront du pain, à partir de céréales cultivées sur les 16 ha de la ferme de Rosière. Elles aspirent à y constituer un collectif au sein duquel « tout est plus tenable, et personne n'est indispensable ».

« Non, non, je ne veux pas apparaître sur les photos » : pour Hélène, qui nous reçoit à la ferme de Rosière à Ruy-Montceau, les portraits sont superflus. L'essentiel, c'est la ferme, ses terres, et son usage : faire vivre et nourrir des personnes en y maintenant une agriculture paysanne. Voilà tout le sens de l'installation d'Hélène et Marie ; leur projet a plu aux sœurs cédantes qui souhaitaient maintenir une activité agricole sur le lieu.

Cette installation est l'aboutissement d'une belle rencontre entre Marie et Hélène, qui ont travaillé ensemble à la

ferme Terre de Liens de Chalonnes. Toutes deux, titulaires d'un BPREA* « Paysanne boulangère », entendent cultiver des céréales qu'elles transformeront en pain sur la ferme en cours d'acquisition. Dans l'été, Terre de Liens achètera les 16 ha de terres. Une association, créée par les fermières, fera de même pour les bâtis.

De nombreux travaux sont nécessaires pour

ROSIÈRE

› Ferme Foncière

› Terres

16 Ha de terres

› Productions

Céréales, pain

mettre l'activité en route à l'automne 2023 : nettoyage, réparations, mise en place des silos et du moulin, installation d'un four. Les fermières ne sont pas seules : leur projet est largement soutenu, comme en témoigne la collecte fructueuse pour acquérir le bâti. Un soutien cohérent avec leur aspiration de créer un collectif autour de cette ferme. Ce qu'Hélène résume parfaitement : « Quand on est nombreux, tout est plus tenable : personne n'est indispensable, il y a de la solidarité et de l'entraide ».

➔ Soutenez ce projet en lui dédiant votre épargne sur terredeliens.org [rubriques «épargner solidaire»]

(*) Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole.



LES CULTURES COMME ACTRICES DE LA BIODIVERSITÉ

Sylvia Plion, Sophie Himmelberger, Guénolé Véricel

Le jardin des Courtines, c'est une ferme de 4 ha de terres en maraîchage bio située dans les Monts du Lyonnais, en cours d'acquisition par Terre de Liens. Rencontre avec Nicolas Barbin, installé en 2021, Clément Renault, en stage, et Blandine Moraweck, productrice de plantes aromatiques.



LE JARDIN DES COURTINES

› Ferme Foncière

› Terres

4 Ha de terres

› Productions

Maraîchage

Nicolas, quelles sont vos pratiques de production ?

Je pratique le maraîchage sur sol vivant. Je limite le travail du sol, ce qui favorise la variété des formes de vie : champignons, vers, acariens, bactéries, petits mammifères..., grâce au paillage notamment. L'analyse de ce sol révèle 7 fois plus de matière organique (produite par les êtres vivants) que les valeurs médianes. Or, plus un sol est riche en matière organique, plus il stocke de carbone ! Je développe les haies, pour protéger les cultures du vent et abriter la petite faune. Elles forment des corridors écologiques, entre autres, pour les oiseaux qui volent à couvert. Je poursuis l'agroforesterie, en intégrant les romarins de Blandine. Deux mares, créées avec les bénévoles, accueillent insectes, batraciens, et aromatiques.

Clément, Blandine, quelle est votre place dans le Jardin des Courtines ?

Blandine : Je suis « co-cultivatrice » ! Je ne suis pas associée, mais j'utilise une partie du terrain pour produire les plantes, séchées et transformées en tisanes.

Clément : Je suis en stage au Jardin, et souhaite m'associer avec Nicolas, pour m'installer en tant que maraîcher.

Pour Nicolas, le projet est de s'associer avec plusieurs producteurs et de tisser des liens avec Paysans de nature, la LPO*..., avec pour ambition de démontrer qu'on peut cultiver des terres tout en étant acteur de la biodiversité !

➔ Soutenez ce projet en lui dédiant votre épargne sur terredeliens.org [rubriques «épargner solidaire»]

(*) Ligue de Protection des Oiseaux

SER CLAPI : UN PARCOURS AUDACIEUX POUR LUCIE, HUGUES ET AYMERIC

Marie-Claire Demongeot, Bruno Rauber, Nathalie Roques.

Ser (plateau escarpé) et Clapi (d'un vieux mot signifiant « pierre », en référence à celles ramassées dans les champs pour les rendre labourables et pâturables) : Ser Clapi est effectivement sur une hauteur, 900m, d'où l'on a une vue magnifique sur le Trièves et les sommets mythiques qui l'entourent. Terre de Liens y acquiert une ferme : 39 ha, quatre bâtiments agricoles, une maison d'habitation de deux logements en très bon état.

LUCIE, HUGUES ET AYMERIC

Lucie Lechevallier-Huard a quitté l'université et ses activités de sociologue-chercheuse en 2017 pour un stage woofing, à « La petite chèvrerie » près de Mens. Quand elle déclare un matin de février que c'est ce travail qu'elle veut faire, imagine-t-elle le long parcours qui l'attend ? Aymeric Solerti, ingénieur agronome et conseiller en chambre d'agriculture, n'a pas d'expérience du travail de fermier et de fromager. Et Hugues Boiteux, salarié dans une ferme, désire s'installer comme paysan-boulangier. Ces trois jeunes, sont à l'origine de l'aventure de Ser Clapi avec Terre de Liens. Ayant appris le départ à la retraite des propriétaires de la ferme, ils les ont contactés ainsi que Terre De Liens. Leur projet solide a convaincu et l'acquisition sera faite cet automne.

UN PROJET AUDACIEUX

En attendant, ils ont d'ores et déjà créé en février 2022 le GAEC* de la ferme du Ser Clapi. Un GAEC ? Oui, car ils s'étaient déjà lancés : les tenants de « La petite chèvrerie » l'ayant quittée, Lucie et Aymeric en sont devenus locataires avec leur propre troupeau, ce qui leur permet de commercialiser des fromages sur les marchés de Mens, de Meylan et de Monestier de Clermont et sur place.

De son côté, Hugues, en stage chez les cédants, commence à cultiver des parcelles avec des semences de variétés anciennes. Et pour la suite, il faut imaginer, dessiner et prévoir l'installation. Dans le plus ancien des bâtiments, le four se construit. Une démolition intérieure a permis de dégager un vaste et bel espace destiné au travail de la boulangerie, et au stockage des grains. Contiguë, une fromagerie existait déjà pour la confection de fromages de vaches. Désormais s'y affineront des fromages de chèvres. La chèvrerie, elle, occupera un des deux autres bâtiments agricoles, plus haut à la sortie du hameau. Enfin, le dernier bâtiment est une stabulation libre, où l'élevage d'une vingtaine de bovins pour la viande est prévu.



SER CLAPI

> Ferme Foncière

> Terres et bâtiments

39 Ha de terres 4 bâtiments agricoles 1 habitation

> Productions

Fromages de chèvre, céréales, pains

PENSER LE FUTUR DE LA FERME

Tout est finement pensé dans ce projet. Par exemple la répartition et rotation des surfaces est décidée entre céréales de types différents, pâturages et cultures pour l'élevage. Les aléas du métier sont également prévus : la coexistence de deux espèces animales (chèvres et vaches) limite les maladies contagieuses. Prévoir, mais aussi s'adapter et faire face aux éventuelles maladies grâce à leurs compétences.

La mise en route a été facilitée par une transmission exemplaire. Les propriétaires, satisfaits sans doute de l'avenir de leur ferme, ont basculé vers le bio. Ils cèdent leur cheptel de 20 bêtes. Ils ont aussi aidé pour la reprise de baux, eux-mêmes louant 20 ha de terres à d'autres propriétaires.

Au vu de l'importance du projet, un quatrième associé est évidemment nécessaire, notamment pour le travail de boulangerie : un stagiaire débutera en octobre.

Les jeunes associés espèrent, une fois installés dans la ferme Terre de liens, grossir le troupeau jusqu'à une soixantaine de chèvres et intégrer un magasin de producteurs, quand la fabrication du pain sera effective.

C'est un parcours exemplaire, qui a amené de nombreux acteurs à coopérer : une recette miracle ?

➔ **Soutenez ce projet en lui dédiant votre épargne sur terredeliens.org [rubriques «épargner solidaire»]**

(*) Groupement agricole d'exploitation en commun

DÉCOUVREZ
LES FERMES
RHÔNE-ALPES

ROCHEFORT | 2021
100 %
5,4 ha

BAS-MARJON | 2011
100 %
2,7 ha

LA PLAGNE | 2013
100 %
2,6 ha

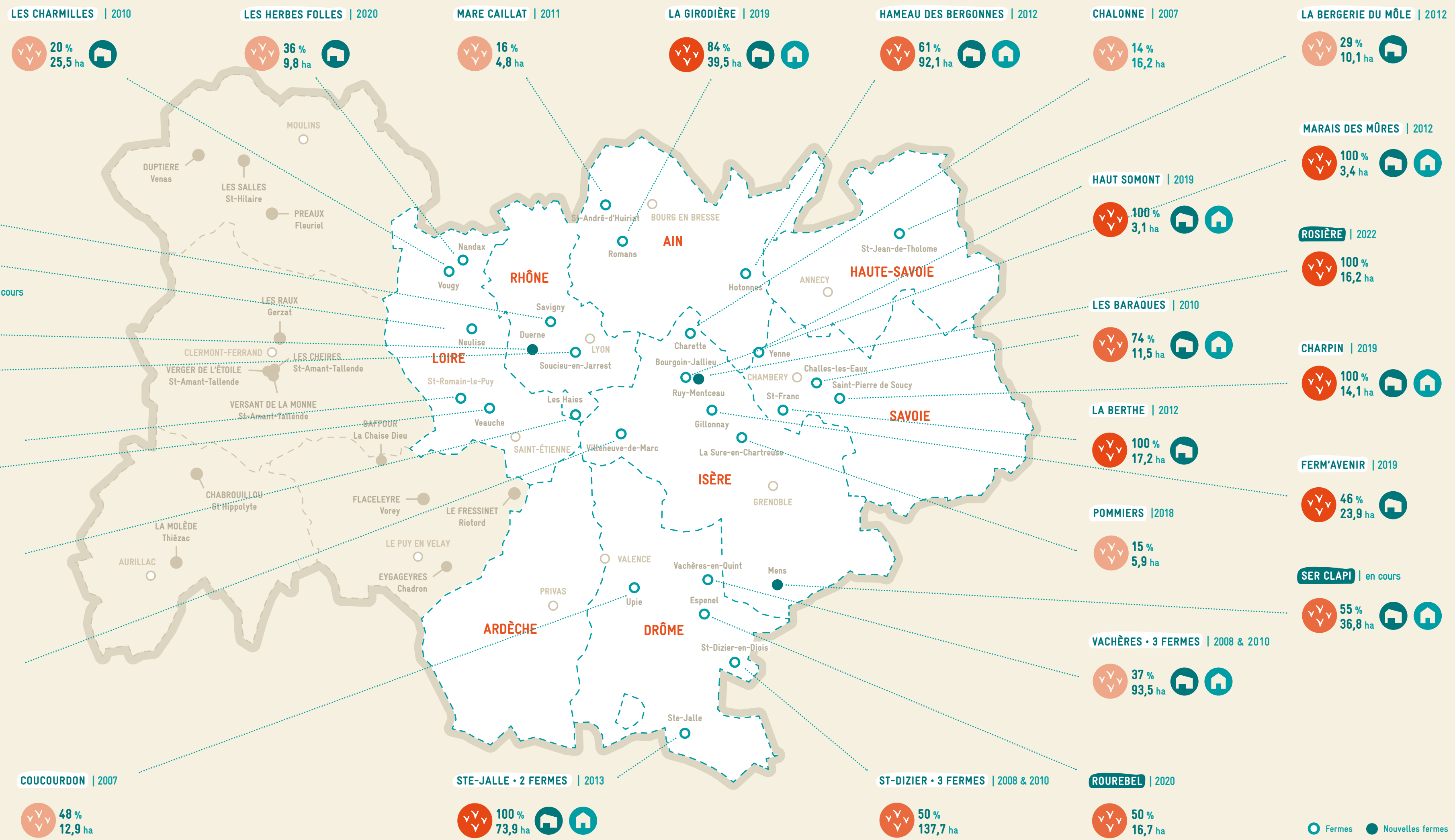
PETIT ARBRE | 2021
67 %
26,4 ha

JARDIN DES COURTINES | en cours

PIERRE-JEANNE | 2016
38 %
1 ha

LA FOURNACHÈRE | 2017
77 %
52,8 ha

LE PERROUX | 2016
76 %
42,4 ha



100 % > Ratio surface propriété TDL / surface terres totale
2,7 ha > Surface des terres en propriété TDL (ha)

➡ bâtiments agricoles en propriété TDL

➡ habitation en propriété TDL

○ Fermes ● Nouvelles fermes